

Tableau repris à partir du tableau établi par Jean-Michel Fourniau site : <http://debatpublic.inrets.fr/IMG/pdf/Tableau.pdf>

Informations complémentaires tirées du compte rendu du débat public du 15 oct. 2001 au 15 février 2002

Nom du débat public		Dates et territoire concerné	Enjeux du projet / du débat. (dossier du maître d'ouvrage)	Éléments saillants du débat	Suites données au débat par le maître d'ouvrage
Contournement autoroutier	I	Février 1997 à juin 1997	Opportunité sur un Contournement autoroutier : intérêt et enjeux		
Contournement autoroutier	II	Mars 1999 à juin 1999 Région lyonnaise.	Concertation pour le choix d'un fuseau est ouest		
Contournements autoroutier et ferroviaire de l'agglomération lyonnaise	III	* Saisine parlementaire du 7/06/1999 pour un débat sur le COL * définition du cahier des charges du COL en juin 2000 * saisine ministérielle du 22/08/2001 pour joindre le CFAL au débat du COL 15 oct. 2001 au 15 février 2002. Région lyonnaise.	Débat conjoint sur un projet de contournement autoroutier par l'Ouest et un contournement ferroviaire fret par l'Est. <b><u>Le projet autoroutier avait fait l'objet d'un débat Bianco (opportunité) puis d'une concertation pour le choix du fuseau (est ou ouest).</u></b> Le projet ferroviaire était nouveau. Approche d'ensemble de ces 2 projets	Beaucoup de temps consacré à l'installation de la commission au détriment du débat. 11 réunions publiques : 6 300 participants. 23 cahiers d'acteurs. Expertise complémentaire sur les méthodes et hypothèses des modèles de prévision du trafic des maîtres d'ouvrage. <b><u>Coût du débat 1 113 339 € TTC</u></b> <b><u>Rôle important d'ALCALY et du collectif rhodanien</u></b> <b><u>Vive opposition de l'ouest au COL</u></b>	Poursuite des études du contournement autoroutier par l'ouest de Lyon. Poursuite du projet de contournement ferroviaire que RFF envisageait par l'est : études de 4 fuseaux dans la partie nord ; l'étude de la partie sud du projet fut repoussée. Un scénario sur la partie nord a été retenu en 2006
Politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien	IV	27 mars au 26 juillet 2006. Régions Rhône-Alpes, PACA et Languedoc-Roussillon.	Le Gouvernement souhaite être éclairé sur : - la manière dont est perçu le fonctionnement actuel et futur du système de transport, - l'acceptabilité locale des différents scénarii de systèmes de transports, - les orientations souhaitables pour améliorer les transports dans la vallée du Rhône et sur l'arc languedocien.	34 réunions publiques : 3 300 participants. 46 cahiers d'acteurs. Sondages pour le compte de la CPDP sur la perception des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien. <i>Atelier citoyen</i> : première expérimentation d'une conférence de citoyens dans le	L'élargissement de l'A7 et de l'A9 n'est pas retenu. Les deux ministères concernés élaborent pour fin 2007 un plan d'action publique national « transport, urbanisme, effet de serre », de réduction des gaz à effet de serre, qui proposera des objectifs à l'horizon 2020-2025.

Tableau repris à partir du tableau établi par Jean-Michel Fourniau site : <http://debatpublic.inrets.fr/IMG/pdf/Tableau.pdf>

Informations complémentaires tirées du compte rendu du débat public du 15 oct. 2001 au 15 février 2002

				cadre d'un débat public.	Mise en place d'un éventail de mesures soucieuses du développement durable et d'un meilleur service à l'utilisateur, donnant la priorité au développement des modes ferroviaire, fluvial et maritime. Mise en place d'un observatoire de la mobilité et point de rendez-vous fixé dans cinq ans.
<b>Tronçon ouest du périphérique «anneau des sciences »</b>	<b>V</b>	De novembre 2012 à février 2013 Ouest lyonnais est concerné par le TOP mais tout l'est l'est par le préalable déclassification de l'A6 et A7 en créant le COL qui devient CEL	Projet visant au déclassement et à la requalification urbaine des autoroutes A6 et A7 traversant l'agglomération, sous réserve que soit réalisé par l'Etat le contournement autoroutier de l'agglomération, au caractère d'intérêt national.	Ce préalable remet en cause le COL, Contournement de l'Ouest Lyonnais, retenu à l'issue des 3 débats publics précédents. On retrouve sur des cartes du dossier, le tracé d'un contournement à l'est. Le Préfet de région Carencu a présenté sa solution lors de la 1ere réunion le 29/ 11/2012, un contournement à l'est le long du CFAL. Cette position n'étant validée ni par un débat public, ni par la directive territoriale d'aménagement (DTA), ni par le SNIT, nous devrions voir un nouveau débat sur le sujet qui déchire encore une fois le territoire. D'autant que des supporters militent activement pour un passage le long du TGV.	coût est estimé dans une fourchette comprise entre 2 et 2,5 milliards d'€ hors taxe, lors du débat public.

**Les débats concernant l'autoroute Saint Etienne Givors ne sont pas inclus dans ce tableau**